



CABINET IMMOBILIER SAINT DENIS

HONORAIRES TRANSACTION

Jusqu'à 90.000 €	6.000€ TTC
De 91.000 € à 149.000 €	7.000 € TTC
De 150.000 € à 190.000 €	8.000 € TTC
De 191.000 € à 210.000 €	9.000 € TTC
210.000 € à 240.000 €	10.000€ TTC
Plus de 240.000€	5,00% TTC

HONORAIRES LOCATION

Honoraires à la charge du LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	8€/m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/ m ² TTC

Honoraires à la charge du BAILLEUR	
Honoraires d'entremise et de négociation, de constitution du dossier et de rédaction du bail	8€/m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m ² TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par décret n°2014-890 du 1er août 2014.